

**Commission de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble, de
l'Accueil, de l'Égalité des genres et de la Diversité**

**Commission de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la
Jeunesse**

Réunion retransmise en direct¹

Procès-verbal de la réunion du 27 janvier 2026

Ordre du jour :

1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions des 30 juin et 10 novembre 2025 ainsi que de la réunion jointe du 8 mai 2025
2. 3198 Pétition publique - Exclure les thématiques LGBT de l'éducation des mineurs.
3281 Pétition publique - Développer davantage encore les thématiques LGBTQ+ et du Vivre Ensemble dans l'éducation des mineurs.
- Analyse des thématiques enseignées et de la communication à leur sujet

*

Présents : Mme Barbara Agostino, M. Gilles Baum, M. Marc Baum, Mme Djuna Bernard, Mme Claire Delcourt, M. Georges Engel, Mme Françoise Kemp, M. Ricardo Marques, Mme Mandy Minella, Mme Nathalie Morgenthaler, M. Jean-Paul Schaaf, Mme Joëlle Welfring, membres de la Commission de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble, de l'Accueil, de l'Égalité des genres et de la Diversité

Mme Barbara Agostino, Mme Nancy Arendt (remplaçant M. Paul Galles), M. Gilles Baum, Mme Djuna Bernard, M. Jeff Boonen, Mme Francine Closener, Mme Claire Delcourt, M. Alex Donnersbach, M. Fred Keup, M. Ricardo Marques, Mme Mandy Minella, M. Ben Polidori, M. Jean-Paul Schaaf, membres de la Commission de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Mme Yuriko Backes, Ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité
M. Claude Meisch, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

M. Max Dörner, du Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

M. Ralph Kass, Mme Vanessa Tarantini, du Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité

M. Alex Folscheid, M. Christian Ginter, du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Mme Nathalie Keipes, Directrice du Centre psycho-social et d'accompagnement scolaires (CEPAS)

M. Christian Lamy, Directeur de l'Institut de Formation de l'Éducation Nationale (IFEN)

M. Luc Weis, Directeur du Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT)

M. Noah Louis, Mme Joëlle Merges, Mme Fabiola Cavallini, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. André Bauler, Mme Taina Bofferding, M. Paul Galles, M. Dan Hardy, membres de la Commission de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble, de l'Accueil, de l'Égalité des genres et de la Diversité

Mme Corinne Cahen, M. Paul Galles, Mme Carole Hartmann, M. Meris Sehovic, M. David Wagner, membres de la Commission de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

M. Sven Clement, observateur délégué

*

Présidence : Mme Mandy Minella, Présidente de la Commission de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble, de l'Accueil, de l'Égalité des genres et de la Diversité ; Mme Barbara Agostino, Présidente de la Commission de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

*

- 1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions des 30 juin et 10 novembre 2025 ainsi que de la réunion jointe du 8 mai 2025 - Uniquement pour les membres de la Commission de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble, de l'Accueil, de l'Égalité des genres et de la Diversité**

Les projets de procès-verbal susmentionnés sont approuvés.

- 2. 3198 Pétition publique - Exclure les thématiques LGBT de l'éducation des mineurs.**

- 3281 Pétition publique - Développer davantage encore les thématiques LGBTQ+ et du Vivre Ensemble dans l'éducation des mineurs.**

- Analyse des thématiques enseignées et de la communication à leur sujet

En guise d'introduction, la Présidente de la Commission de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Mme Barbara Agostino (DP), rappelle que conformément aux conclusions retenues par la Commission des Pétitions, la Commission de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et la Commission de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble, de l'Accueil, de l'Egalité des genres et de la Diversité durant les débats publics sur les pétitions publiques 3198¹ et 3281², il avait été décidé d'inviter les Ministres compétents, notamment M. le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, à une réunion jointe des Commissions parlementaires compétentes, dans le but d'approfondir l'analyse des thématiques enseignées et la communication à leur sujet.

Afin de donner suite à cette demande, Mme Agostino donne la parole à la Ministre de l'Egalité des genres et de la Diversité, Mme YuriKo Backes, qui rappelle que lesdites pétitions étaient largement commentées sur les réseaux sociaux, avec une virulence qui était parfois préoccupante. Face aux arguments avancés par les deux camps, les débats publics du 28 janvier 2025 avaient permis de favoriser le dialogue et d'éclairer un certain nombre de fausses conceptions énoncées dans le cadre des débats. L'oratrice souligne par la suite l'engagement du Gouvernement en faveur d'une société inclusive basée sur la tolérance et le vivre ensemble. Puisque la communauté LGBTIQ+ fait partie intégrante de la société, elle fait également partie intégrante de la communauté scolaire, qui constitue un environnement sécurisant (« safe space »), tant pour les enseignants que pour les élèves, dans lequel la visibilité de la communauté LGBTIQ+ est garantie.

Mme YuriKo Backes remercie par la suite la Chambre des Députés pour les débats menés dans le contexte des thématiques LGBTIQ+, ainsi que pour le grand soutien exprimé à la résolution n° 4509³ de M. Marc Spautz (CSV) condamnant fermement toutes les attaques contre les droits humains, y compris les actes de violence, le discours de haine et les discriminations dirigés contre les minorités, ainsi qu'à la résolution n° 4596⁴ de Mme Joëlle Welfring (« déi gréng ») relative à la visibilité institutionnelle de la « Luxembourg Pride » et la portée du principe de neutralité. L'oratrice évoque par la suite les actions menées par le Ministère de l'Egalité des genres et de la Diversité pour la promotion des droits des personnes LGBTIQ+, à savoir :

- le suivi des conclusions tirées des pétitions publiques précitées dans le cadre du comité interministériel LGBTIQ+, auquel les associations promouvant les droits des communautés concernées sont rattachées, et dont le premier rapport annuel, publié en 2025, invite le Gouvernement à renforcer la lutte contre le discours de haine, notamment à travers la coopération avec les partenaires actifs sur le terrain ;
- la mise en œuvre du plan d'action national pour la promotion des droits des personnes LGBTIQ+, adopté en juillet 2025, et dont le premier chapitre est dédié à l'éducation ;
- la promotion d'actions de sensibilisation et de formation, en coopération avec le secteur conventionné dont les ressources seront renforcées. Dans ce contexte, l'oratrice souligne que les actions de sensibilisation menées dans les écoles se font seulement sur demande de ces dernières ;
- le renforcement du soutien financier aux organisations conventionnées CIGALE, Rosa Lëtzebuerg (« Rainbow Center ») et ITGL (« Intersex & Transgender Luxembourg a.s.b.l ») ;
- l'intensification de la lutte contre le discours de haine, dans le cadre du projet pilote « Zivilcourage im Netz », développé conjointement avec le centre contre la radicalisation « Respect.lu ».

Parole est ensuite donnée au Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, M. Claude Meisch, qui souligne que l'école a comme mission de transmettre tant du savoir

¹ [Pétition publique n° 3198](#) – « Exclure les thématiques LGBT de l'éducation des mineurs ».

² [Pétition publique n° 3281](#) – « Développer davantage encore les thématiques LGBTIQ+ et du Vivre Ensemble dans l'éducation des mineurs. ».

³ [Résolution n° 4509](#) – « Condamnation des attaques contre les droits humains ».

⁴ [Résolution n° 4596](#) – « Visibilité institutionnelle de la Luxembourg Pride et portée du principe de neutralité ».

que des valeurs, dans le respect mutuel de chaque individu. Ce n'est qu'en faisant valoir ce respect mutuel qu'une société respectueuse peut exister. Rappelant que l'enseignement des thématiques LGBTIQ+ était au cœur des débats publics du 28 janvier 2025, l'orateur explique que ces sujets font partie intégrante de la formation initiale et continue des enseignants ainsi que des programmes scolaires, où ils sont évoqués en fonction de l'âge des élèves et dans le respect de leurs sensibilités. De nombreuses avancées ont été réalisées au niveau de l'Education nationale depuis les débats publics précités. Il serait dès lors judicieux d'en informer la Chambre des Députés de façon régulière.

Les représentants du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ainsi que ses services associés donnent par la suite un aperçu des mesures mises en œuvre en faveur de la diversité du genre et le respect des droits des personnes LGBTIQ+, pour le détail desquelles il est renvoyé au document figurant en annexe du présent procès-verbal.

Les principales mesures se présentent comme suit :

- aménagement de sanitaires inclusifs et neutres lors de la construction de nouveaux lycées ou de travaux de rénovation de grande envergure (surtout pour les projets où la planification le permet encore) ;
- l'évolution des formations professionnelles continues dans le domaine de la diversité et de l'éducation sexuelle et affective à l'IFEN, qui sont globalement très bien perçues ;
- la publication du guide sur la « Diversité du genre à l'école »⁵ par le CEPAS, destiné au personnel de l'enseignement secondaire afin de fournir aux agents un outil pratique pour favoriser un environnement scolaire sécurisant, inclusif et respectueux, garantissant à chaque élève le respect de ses droits fondamentaux ;
- au niveau du SCRIPT : l'élaboration du nouveau plan d'études pour l'enseignement fondamental, dans le cadre duquel l'éducation affective et sexuelle devient un champ thématique transversal obligatoire à être abordé dans les différents domaines de développement et d'apprentissage concernées, de même que le développement de nouveaux matériaux didactiques pour les classes de l'enseignement fondamental et secondaire qui évoquent le sujet de l'éducation affective et sexuelle en l'adaptant à l'âge des élèves.

Echange de vues

De l'échange de vues subséquent, il y a lieu de retenir succinctement les points suivants :

- Mme Claire Delcourt (LSAP), M. Fred Keup (ADR) et M. Georges Engel (LSAP) demandent des précisions au sujet des aménagements à prévoir au niveau des installations sanitaires et des vestiaires dans les halls sportifs et les piscines. Le représentant du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse explique qu'une cloison semi-transparente, séparant les sanitaires du couloir, permet une surveillance passive de l'espace sanitaire, tout en maintenant un sentiment d'intimité. Chaque espace sanitaire comprend des cabines WC fermées⁶, des lavabos communs ainsi qu'un petit espace de retrait avec banc et miroir. Il dispose de deux accès inclusifs, sans distinction de genre, qui sont conçus de manière à ce qu'aucune porte de cabine ne soit directement visible depuis le couloir. En ce qui concerne les vestiaires, ils comprennent des espaces collectifs classiques et des cabines individuelles avec ou sans douche. Une gestion du temps efficace permettra de faire passer plusieurs élèves par une même cabine, sans créer d'encombres. M. Claude Meisch explique que ces nouveaux plans d'aménagement seront mis en œuvre pour toutes les nouvelles constructions de lycée ou des grands travaux de rénovation (surtout pour les projets où la planification le permet encore).

⁵ <https://cepas.public.lu/dam-assets/fr/espace-public/publications/diversit-de-genre-icole.pdf>

⁶ Des urinoirs ne sont plus prévus. Chaque espace sanitaire dispose d'au moins une cabine utilisable comme toilette pour personnes à mobilité réduite.

- En réponse à une question de Mme Claire Delcourt, Mme Yuriko Backes explique qu'une convention a été signée avec « Respect.lu » en vue du projet pilote « Zivilcourage im Netz », dans le cadre duquel des campagnes d'information et de sensibilisation seront élaborées, de même que des ateliers organisés afin de réfléchir sur les outils adéquats permettant de lutter contre le discours de haine. Un site Internet sera également créé qui fournit de l'assistance aux victimes de discours de haine. Ledit projet pilote, d'une durée d'un an, sera évalué à terme afin d'analyser ses effets et les priorités à fixer dans le futur.

- Mme Joëlle Welfring (« déi gréng ») se renseigne sur les instruments mis en place afin d'évaluer l'efficacité des mesures instaurées par le Gouvernement en faveur de la diversité du genre et le respect des droits des personnes LGBTIQ+. Mme Yuriko Backes explique que les mesures et les actions énumérées dans le plan d'action national pour la promotion des droits des personnes LGBTIQ+ sont accompagnées d'indicateurs concrets permettant d'évaluer leur état d'avancement. M. Claude Meisch ajoute que les effets des mesures mises en place se feront remarquer à moyen et à long terme. C'est pour cette raison que les efforts déployés par le Gouvernement en matière de diversité du genre et du respect des droits des personnes LGBTIQ+ ne se limitent pas au moment présent, mais se font sur la durée.

- Mme Joëlle Welfring demande de quelle manière des valeurs telles que la tolérance, le respect ou la lutte contre les discriminations sont mises en œuvre à l'école. M. Claude Meisch explique qu'il s'agit d'un effort constant auquel il faut veiller sans relâche. L'orateur renvoie au cours « Vie et société », enseigné à partir du cycle 2 et jusqu'en classe de 3^e de l'enseignement secondaire, qui met, entre autres, l'accent sur des valeurs telles que l'ouverture, le respect et la tolérance. L'accent est également mis sur la participation des élèves, notamment à travers des événements comme la « Semaine de la démocratie et de la citoyenneté » dans les lycées, qui vise à donner la parole aux jeunes, afin de les valoriser et de développer leur capacité d'agir au sein de l'école et en dehors.

- M. Jean-Paul Schaaf (CSV) suggère de promouvoir les valeurs à transmettre aux élèves par des affiches apposées dans les bâtiments scolaires. Tout en reconnaissant le bien-fondé de cette suggestion, M. Claude Meisch donne à considérer qu'afin de renforcer leur impact, il importe que l'école incarne elle-même les valeurs qu'elle entend transmettre aux élèves. Ces valeurs peuvent également être implémentées par leur inscription dans les chartes scolaires et les plans de développement scolaire.

- Prenant note que la participation aux formations professionnelles en matière de santé affective et sexuelle offertes à l'IFEN est volontaire, Mme Joëlle Welfring souhaite savoir de quelle manière le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse entend inciter les enseignants à en profiter davantage. M. Claude Meisch dit avoir conscience du fait que l'offre de formations dans ce domaine dépasse le nombre d'inscriptions. Il s'avère en effet que les enseignants s'inscrivent en priorité dans les formations relevant des domaines auxquels ils sont confrontés dans leur quotidien professionnel, qui sont actuellement prédominés par les questions liées autour de l'intelligence artificielle et l'alphabétisation en français. L'orateur donne ensuite à considérer que le nombre d'inscriptions aux formations dans le domaine de la santé affective et sexuelle n'est pas le seul indicateur qui permet d'évaluer l'intérêt des enseignants pour cette thématique. Les agents ont en effet à leur disposition de multiples sources d'information, comme le guide précité du CEPAS ou les services psycho-sociaux et d'accompagnement scolaire (ci-après « SEPAS ») de leur établissement scolaire.

- En réponse à une question de Mme Nathalie Morgenthaler (CSV), le directeur de l'IFEN explique qu'il est difficile de savoir pour quelles raisons les formations en matière de santé affective et sexuelle sont davantage sollicitées par les enseignants de l'enseignement secondaire que ceux de l'enseignement fondamental. De manière générale, les agents de l'Education nationale ont à leur disposition un vaste catalogue de 4 000 formations, parmi

lesquelles ils choisissent celles qui leur semblent le plus pertinent pour leur évolution professionnelle.

- Mme Barbara Agostino se renseigne sur les moyens mis en œuvre afin de sensibiliser les parents d'élèves avec les questions sensibles liées à l'identité du genre et l'orientation sexuelle de leurs enfants. La directrice du CEPAS explique que chaque situation dans laquelle un enfant ou adolescent prend conscience d'éléments de son identité personnelle constitue une étape sensible tant pour les parents que pour l'école. Si, dans certains cas, l'élève se sent mieux compris par les agents du SEPAS auxquels il se confie que par ses propres parents, il importe que l'école l'accompagne et le soutienne dans son développement, tout en essayant de chercher le dialogue avec ses parents. A noter par ailleurs que les SEPAS et les services socio-éducatifs des lycées disposent de différents outils afin de sensibiliser les parents par rapport aux sujets susmentionnés.

- En réponse à une question de M. Jean-Paul Schaaf, M. Claude Meisch explique que la sensibilisation des parents d'élèves ne fait pas partie des missions essentielles de l'école qui ne peut, à elle seule, résoudre tous les problèmes sociétaux. L'école reste en tout cas ouverte au dialogue avec les parents si ceux-ci le souhaitent. Il est cependant inadmissible que les parents refusent, pour des raisons idéologiques, la participation de leurs enfants à des cours inscrits dans le plan d'étude ou les programmes scolaires qui sont le résultat d'un processus démocratique et auxquels personne ne peut se soustraire.

- Citant le cas concret d'un lycéen qui se serait soustrait à un cours en raison d'un conflit idéologique avec les valeurs transmises par ses parents, Mme Francine Closener (LSAP) se renseigne sur l'approche à adopter par les enseignants dans de telles situations. M. Claude Meisch explique que de telles situations ne sont pas faciles à appréhender par les enseignants qui sont invités à chercher le dialogue avec les parents, en concertation avec le SEPAS. S'il est souhaitable que les valeurs des parents s'alignent sur celles de l'école, celle-ci ne peut pas imposer ses conceptions. Il est en tout cas inadmissible que l'élève se retire des cours et des examens pour des raisons idéologiques.

- Mme Nathalie Morgenthaler estime qu'afin de lutter contre les préjugés du grand public en matière d'éducation affective et sexuelle, il importe que l'école communique mieux le contenu des programmes scolaires. Soulignant que l'ensemble des programmes scolaires est accessible au grand public, M. Claude Meisch concède que l'information sur la vie scolaire constitue un problème constant auquel il faut répondre par des explications concrètes sur le contenu des programmes et *curricula*.

- Prenant note des explications fournies par les Ministres, M. Fred Keup donne à considérer que l'objet des pétitions publiques précitées et de la présente réunion n'est pas la discrimination de certaines minorités, mais l'enseignement des thématiques LGBTIQ+ à l'école. Si ces thématiques sont davantage promues à l'école, il ne faut pas s'étonner du tollé suscité dans l'opinion publique. Réfutant ces déclarations, Mme Yuriko Backes souligne que les sujets abordés dans le cadre de la présente réunion sont bel et bien la discrimination des communautés LGBTIQ+, la haine à laquelle elles sont exposées, ainsi que les droits des minorités qui doivent être respectés. Il importe que l'école prône le concept de l'égalité dans la diversité, en reconnaissant l'unicité de chaque individu, tout en garantissant des droits, un respect et des opportunités égaux pour tous.

Procès-verbal approuvé et certifié exact

Annexes :

Présentations *PowerPoint* du Ministère de l'Egalité des genres et de la Diversité et du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse



Commission de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble, de l'Accueil, de l'Égalité des genres et de la Diversité

Commission de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Mardi, le 27 janvier 2026



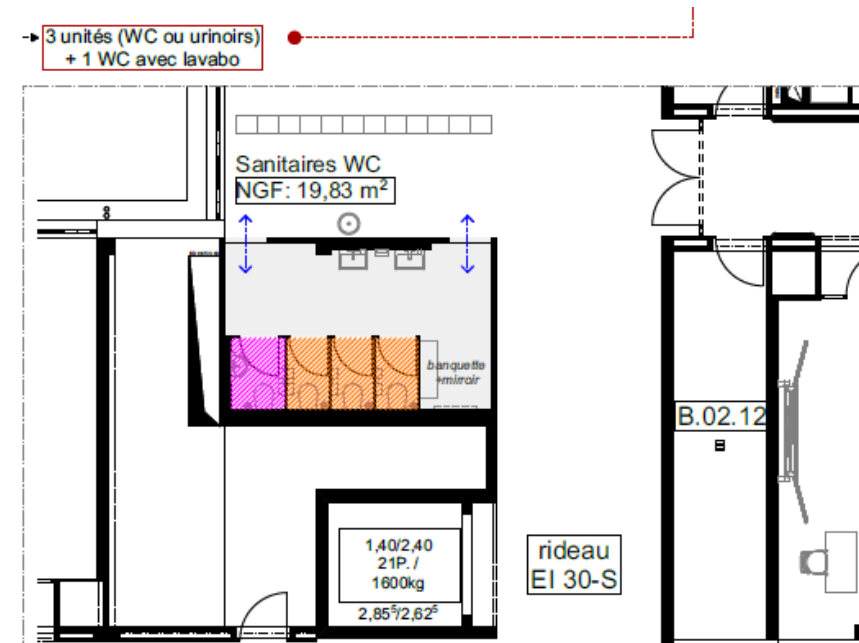
Infrastructures



Principes d'aménagement des sanitaires

- Répartition de petits ensembles sanitaires à différents endroits du bâtiment.
- Séparation du couloir par une cloison semi-transparente, permettant :
 - une surveillance passive,
 - le maintien d'un sentiment d'intimité.
- Deux accès distincts depuis le couloir (pas de situation en cul-de-sac).
- Les accès sont conçus de manière à ce qu'aucune porte de cabine ne soit directement visible depuis le couloir.
- Chaque espace sanitaire comprend :
 - des cabines WC fermées,
 - des lavabos communs,
 - un petit espace de retrait avec banc et miroir.

Au moins une cabine équipée d'un lavabo et d'un miroir, utilisable également comme toilette PMR.

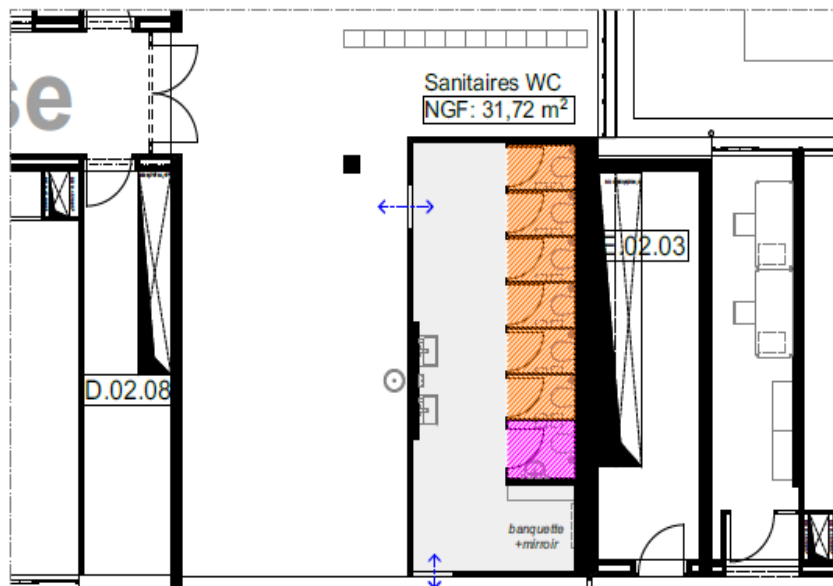


Légende

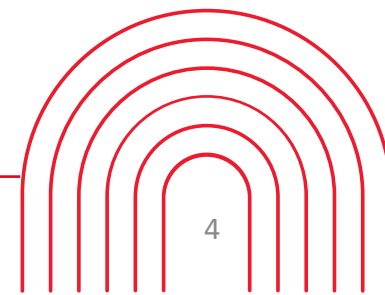
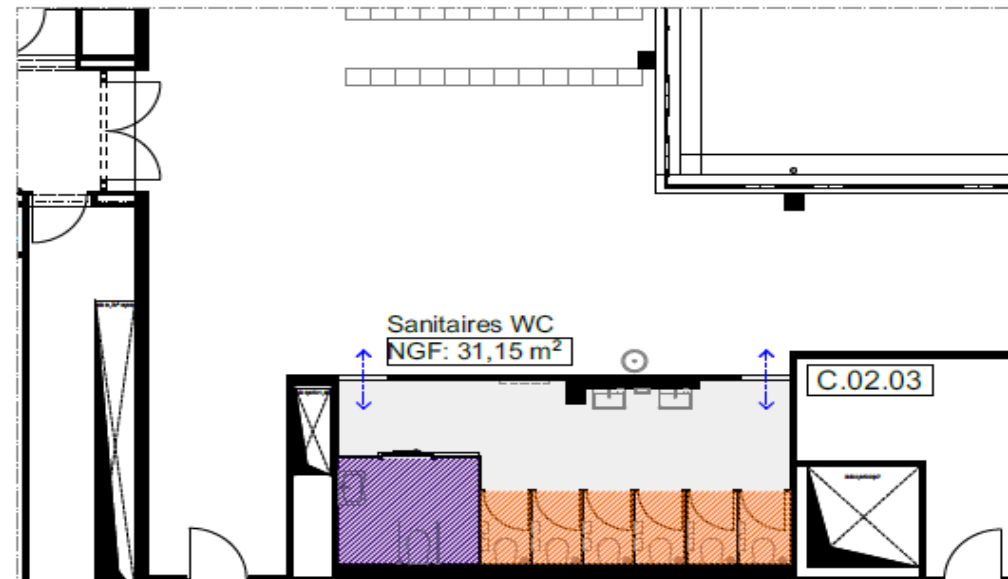
- Circulation
- WC ou urinoir
- WC + lavabo
- WC personnes à mobilité réduite
- Vestiaires et sanitaires personnes à mobilité réduite
- Vestiaires élèves s. spéc.
- Vestiaires individuels



→ 6 unités (WC ou urinoirs)
+ 1 WC p.m.r avec lavabo



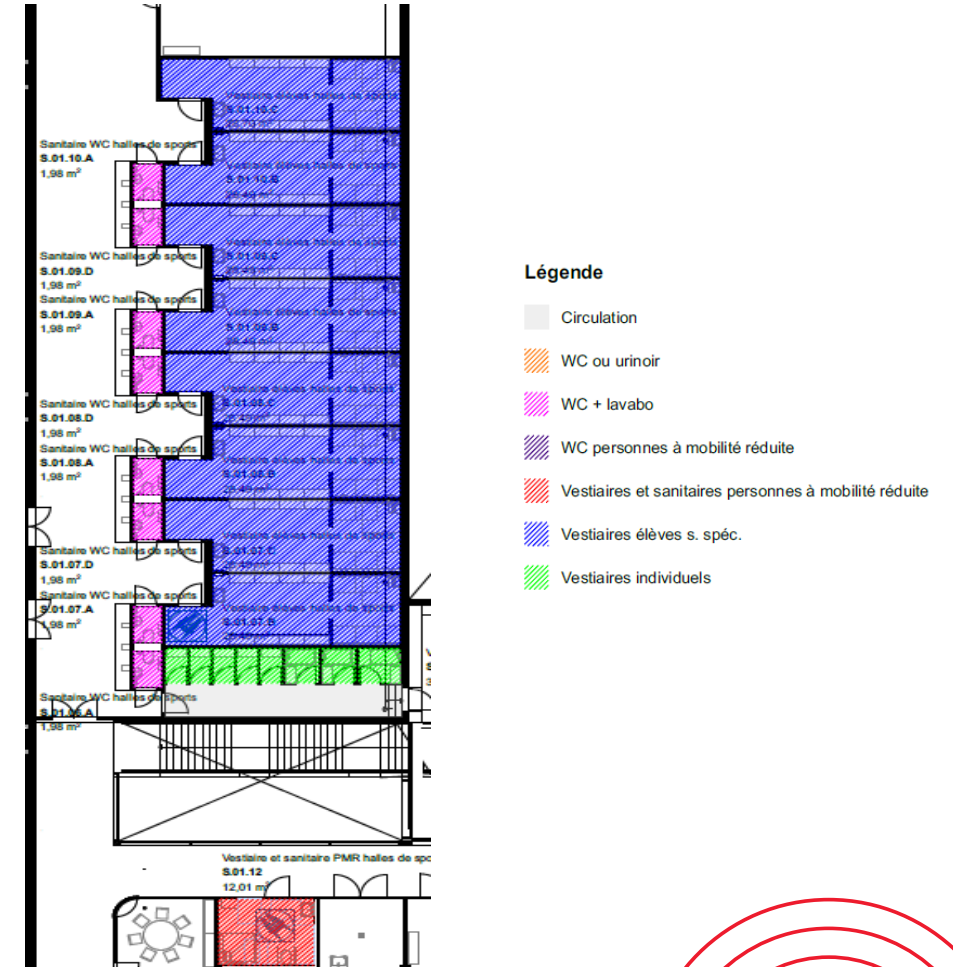
→ 6 unités (WC ou urinoirs)
+ 1 WC p.m.r avec lavabo





Principes d'aménagement des vestiaires dans les halls sportifs

- Mise en place de vestiaires diversifiés, offrant plusieurs niveaux d'intimité.
- Vestiaires collectifs de petite taille (6 à 10 personnes) avec deux douches.
- Cabines individuelles avec ou sans douche.
- Vestiaires accessibles directement depuis le couloir, avec surveillance passive.
- Accès possible par différents cheminements, permettant de trouver une cabine libre sans devoir faire demi-tour.
- Capacité des vestiaires indiquée par une signalétique claire sur les portes.
- Une signalétique par genre reste possible si souhaitée par l'établissement.
- Possibilité de constituer des blocs de vestiaires par genre, selon l'organisation retenue par le lycée.





IFEN



Aperçu général

Les formations sont globalement très bien perçues. La satisfaction se situe généralement entre 4,5 et 6 sur 6 points, tout comme la recommandation. Les écarts négatifs sont rares, avec un nombre limité de répondants (Ø 3 par formation), ce qui réduit la représentativité.

	23/24	24/25	25/26
Groupes	19	21	13
Participants	231	52	136*

* Situation fin 2025



Ajustements réalisés

- Renforcement de l'orientation pratique et des méthodes concrètes
- Révision de la planification temporelle
- Passage de Teams à Learningsphere pour une meilleure stabilité technique
- Suppression des formats exclusivement en ligne → maintien du présentiel ou du blended learning
- Cours avec des évaluations négatifs ajustés ou retirés de l'offre

Points forts

- Pertinence élevée des thèmes (Diversité, Éducation sexuelle)
- Intervenants compétents, climat agréable, modération respectueuse
- Contenus bien structurés et diversité méthodologique
- Approche interactive et échanges entre participants
- Utilité pratique : favorise la réflexion et le développement des compétences



CEPAS



Guide sur la diversité de genre pour le personnel des lycées :

- 1.000 exemplaires distribués au sein des 40 lycées
- Procédures généralisées concernant l'utilisation du prénom au niveau des démarches administratives scolaires
- Édition de nouveaux diplômes originaux suite à la modification du genre
- Aspects éducatifs à considérer et attitudes à adopter par les enseignants et le personnel
- Importance du travail avec les parents des élèves trans'
- Adaptation individuelle aux besoins des élèves en ce qui concerne l'utilisation des espaces sanitaires



SCRIPT



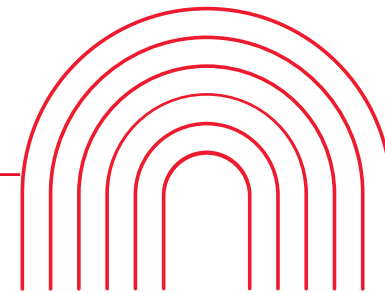
Le nouveau plan d'études de l'enseignement fondamental

PLAN 1 2 3 4 D'ÉTUDES ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL		2	3	4
Champ thématique	Découverte et vécu quotidien	Approfondissement et interdisciplinarité	Engagement et regard critique	
Éducation à la santé physique, mentale et socio-émotionnelle	Expression et régulation des émotions, coopération en groupe,	Bien-être et résilience, hygiène de vie, prévention et sécurité au en vélo et ponsables	Discussions structurées sur la santé, prévention des comportements à risque, choix de vie responsables, mobilité durable et sécurité routière comme enjeu citoyen	
Éducation sexuelle et affective	Respect de soi et des autres, vocabulaire du corps, intimité et limites, savoir demander de l'aide en cas de besoin	Relations et amitiés, communication respectueuse, réflexion sur les stéréotypes de genre, principes de consentement adaptés à l'âge, respect de l'intimité	Changements liés à la puberté et au bien-être, égalité entre les genres, droits et responsabilités, consentement, ressources d'aide et prévention (information fiable)	<p>ommunica- flexion sur e, principes ités à l'âge,</p> <p>aditions et s</p> <p>: écolo- ommation</p> <p>et simple, 's, droits et leur</p>
				<p>Participation active à la vie démocratique de l'école ou de la communauté</p> <p>Gestion avancée des ressources et orientation scolaire et de vie, choix financiers responsables</p>
				<p>Participation à la vie démocratique de la classe, vie collective en classe, respect des règles et des différences</p> <p>Participation active à la vie démocratique de la classe, engagement dans des projets collectifs, valorisation de la diversité</p>
				<p>Éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits humains</p> <p>Participation à la vie démocratique de la classe, vie collective en classe, respect des règles et des différences</p>
				<p>Éducation aux médias, au numérique et à l'intelligence artificielle</p> <p>Premiers usages numériques de base (images, vidéos)</p> <p>Construction d'une identité numérique consciente</p> <p>Analyse critique des médias et découverte des enjeux liés à l'IA</p>





Matériel didactique et initiatives pédagogiques





Matériel didactique et initiatives pédagogiques



ci CENTRE LÉONIE CIGALE

Das Geschlecht

Körperliches / biologisches Geschlecht	Weiblicher Körper ♀	Intergeschlechtlicher Körper ♀♂	Männlicher Körper ♂		
Geschlechtsidentität	Mädchen / Frau Cis & Trans	non-binär, agender, genderfluid	Junge / Mann Cis & Trans		
Geschlechtsausdruck	feminin	androgyn	maskulin		
Sexuelle / romantische Orientierung	hetero ♀+♂	Lesbisch, homo ♀+♀	Eisexuell ♂+♂	Schwul, Gay, homo ♂+♂	hetero ♂+♀

♥ romantische Anziehung
+ sexuelle Anziehung

LGBTIQ+

Ⓞ = Alle Menschen, die nicht cisgeschlechtlich und/oder heterosexuell sind.
Ⓢ = weitere Identitäten und Orientierungen.





Matériel didactique et initiatives pédagogiques

6^e Themenfeld: Eigenverantwortung | Thema: Liebe ist... | Lernfeld: ICH

M4 Anders lieben

1 Erzähle von berühmten Paaren, die für eine Vielfalt in Sachen Liebe und Partnerschaft Beispiele sind.

Liebe und Partnerschaft sind in unserer Gesellschaft vielfältiger und vielfältiger als in der Öffentlichkeit, in den Medien, unter Politikern. Das Thema ist kein Tabu mehr. Dennoch ist es für Jugendliche nicht damit umzugehen.

2 Arbeite aus dem Text heraus, was für Homosexuelle in der Pubertät anders ist.

1 Die sexuelle Orientierung ist wahrscheinlich angeboren. Niemand kann also etwas dafür, in wen er sich verliebt. Und woran merkt man, dass man schwul, lesbisch oder bisexuell ist? Eigentlich ganz einfach, nur fühlt es sich leider sehr kompliziert und verwirrend an. [...] Manchmal dauert es jahrelange, bis Menschen genau wissen, dass sie homosexuell sind. Einigen ist es unangenehm, „anders“ zu sein, sodass sie ihre Wünsche und Träume verleugnen. Bei anderen sind die Gefühle nicht wirklich eindeutig. Sie selber darüber klarzuwerden, dass man auf Jung, Mädchen oder beide steht, ist das eine. Das andere ist, es öffentlich zu zeigen. Den gesamten Prozess nennt man „Coming-out“.

2 Mädchen oder beide steht, ist das eine. Das andere ist, es öffentlich zu zeigen. Den gesamten Prozess nennt man „Coming-out“.

3 Ein „Coming-out“ verlangt Mut. Begründe diese Aussage.

Diese Verwirrung ist normal!

- Ist sexuelle Orientierung angeboren?
- Merkt man leicht, dass man schwul, lesbisch oder bisexuell ist?
- Was ist ein „Coming-out“?
- Warum ist es wichtig, zur eigenen Sexualität zu stehen?
- Wie könnte ein Coming-out (nicht) aussehen?

6^e Themenfeld: Eigenverantwortung | Thema: Liebe ist... | Lernfeld: ICH

ICH

Liebe ist ...?

Thema: Liebe ist... | Lernfeld: ICH

erkläre seine Aussage:

RESPEKT

4^e Themenfeld: Liebe und Partnerschaft | Thema: Sexualität und Sexualethik | Lernfeld: ICH & DIE ANDEREN

Zum Lehrerkommentar: <http://edulink.lu/3084>

Sexualität und Sexualethik

ICH & DIE ANDEREN

Sexuelle Orientierung

- heterosexuell
- bisexuell
- homosexuell
- transsexuell
- Coming-out
- Homophobie
- Transvestition

bei der Andeutung zu besteht

ung und Akzeptanz der eigenen (inneren Coming-out). Prozess (nicht über die eigene sexuelle Coming-out)

Amale, die einen Menschen als sexual charakterisieren

Nicht begründbare Angst vor oder Hass gegen Personen, die Menschen gleichen Geschlechtes lieben (Homosexuelle)

Sexuelle Orientierung auf das eigene Geschlecht - unangenehm/schwer (transische Homosexualität) oder lesbisch (weibliche Homosexualität)

Menschen, deren Geschlechtsmerkmale nicht eindeutig weiblich oder männlich sind

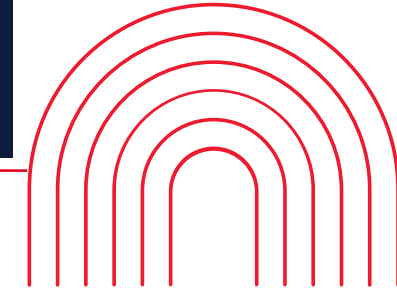
4^e Themenfeld: Liebe und Partnerschaft | Thema: Sexualität und Sexualethik | Lernfeld: ICH & DIE ANDEREN

M3 Sexualität ist bunt

Im neuen Bildungsplan in Baden-Württemberg (Deutschland) sollte ursprünglich die „Akzeptanz sexueller Vielfalt“ als Thema im Unterricht behandelt werden. Nach starken Protesten aus der Bevölkerung wurde dieses Lernziel, das unterschiedliche sexuelle Orientierungen und verschiedene Lebensformen gleichberechtigt nebeneinander stellen sollte, wieder aus dem Bildungsplan gestrichen.

1 Wie stehst du dazu, das Thema „Akzeptanz sexueller Vielfalt“ im Unterricht zu behandeln? Begründe deine Meinung.

2 Wie viel Achtung hast du von LGBTI? Schreibe die Begriffe aus der Grafik über den jeweiligen Text.





Contribution du MENJE à la mise en place du PAN LGBTIQ+ :

- Données statistiques quantitatives sur les besoins des élèves abordées lors des entretiens avec les psychologues scolaires, en préparation
- Plan d'action national contre le (cyber-) harcèlement scolaire et toutes autres formes de violence, en préparation, à venir fin 2026 (PAN Mobbing)
- Publication de recommandations concernant la bientraitance au sein des lycées à l'attention du personnel en 2025
- Mise en place continue de l'adaptation des espaces sanitaires des nouveaux lycées depuis 2022
- Publication du Guide sur la diversité de genre en 2026



**Merci de
votre attention !**

Réunion jointe

Commission de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

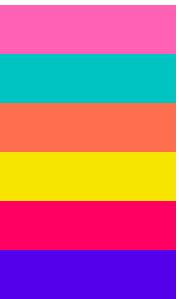
Commission de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble, de

l'Accueil, de l'Égalité des genres et de la Diversité

27.01.2026

Mesures mises en œuvre par le MEGA pour la promotion des droits des personnes LGBTIQ+

- Introduction : Contexte général au sujet des droits des personnes LGBTIQ+ après les pétitions n°3198 et n°3281
- Suivi assuré par le MEGA à travers le Comité interministériel LGBTIQ+ (élargi)
- Plan d'action national pour la promotion des droits des personnes LGBTIQ+, adopté en juillet 2025
 - Chapitre 1 - Éducation
 - Chapitre 6 - Lutte contre les discriminations, les crimes de haine et les discours de haine



- Actions de sensibilisation et de formation
- Soutien financier aux organisations conventionnées CIGALE, Rosa Lëtzebuerg (Rainbow Center) et ITGL
- Lutte contre le discours de haine:
 - Convention de projet avec RESPECT.LU – Centre contre la Radicalisation dans le cadre du projet-pilote « Zivilcourage im Netz »

